



# Info Express

Février  
**2019**

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Chers Burnhauptois,

Alors que les commissions municipales échafaudent le budget primitif 2019, suivent les chantiers en cours du club house de football et de rénovation de l'église et préparent les décorations de Pâques et d'été, les services techniques ont procédé à la dépose des mobiliers de l'église et vont prochainement engager la deuxième tranche de travaux de réaménagement végétal de la rue de Balschwiller.

Par ailleurs, le recensement de la population est terminé et je veux saluer le travail accompli par les agents recenseurs qui ont eu fort à faire.

Dans le cadre du grand débat national, plusieurs soirées ont été organisées dans le secteur du Pays Thur Doller et un cahier de propositions est disponible en mairie pour recueillir vos souhaits et propositions, qui seront transmis aux services de l'Etat.

Dans quelques jours, les 16 et 17 mars prochains, vous pourrez découvrir au centre du village une exposition de collections (cf affiche en page 3), en intérieur et en extérieur, regorgeant de surprises historiques et vrombissantes... Je vous encourage à vous y rendre nombreux !

Votre Maire, Alain GRIENEISEN

**Élimination, Drainage, Vitalité, Fortifiant...**

**Réservez votre cure de SEVE DE BOULEAU**

pour la rénovation de l'église

Association ECRIN

1 CURE DE 3 SEMAINES

= 3 X 1.25L = 25€

Réservations :

[laurent.finck@coquelle.pro](mailto:laurent.finck@coquelle.pro)

tél : 06 81 92 14 08

## Sécurité routière : « Action Séniors »

Dans le cadre d'une action de sécurité routière, nous vous proposons, en partenariat avec « **Sport M'AutoEcole** » une « action séniors » dite : **Réactualisation des connaissances** pour les personnes de plus de 60 ans.

Cela se passera sur une matinée, de 8 h à 12 h dans les locaux de l'auto-école à Burnhaupt-le-Haut, par groupe de **10 personnes maximum**. Deux dates sont proposées : **lundi 4 mars et mardi 5 mars 2019**.

La 1<sup>ère</sup> partie théorique permettra de développer les connaissances de chacun sur les ronds-points et carrefours à sens giratoire et de réactualiser les informations et les nouvelles réglementations.

La 2<sup>ème</sup> partie de la matinée est pratique : un enseignant vous proposera un audit de conduite et une initiation à la conduite en véhicule à boîte automatique.



***Inscription obligatoire en mairie avant le 26 février. Indiquer la date souhaitée.***

***20 places disponibles selon l'ordre des inscriptions.***

***Gratuit pour les participants.***



## Nouvelles dépenses éligibles au CITE : crédit d'impôts pour la transition énergétique

Le CITE est étendu à de nouvelles dépenses :

- L'acquisition de chaudières à très haute performance énergétique n'utilisant pas le fioul, dans la limite d'un plafond de dépenses fixé par arrêté
- Le remplacement de fenêtres en simple vitrage par des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, dans la limite d'un plafond de dépenses fixé par arrêté
- La pose de certains appareils de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable, de systèmes de fourniture d'électricité à partir de l'énergie hydraulique ou à partir de la biomasse ou de pompes à chaleur
- La dépose d'une cuve à fioul, pour les dépenses payées, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Info sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1224>

## CHEQUE ENERGIE

Le plafond de ressources pour disposer du chèque énergie est relevé depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Son bénéfice est ouvert aux ménages dont le revenu fiscal de référence annuel par unité de consommation est inférieur à 10 700 € au lieu de 7 700 € en 2018. Le montant du chèque énergie a été réévalué de 50 €. Pour le demander, aucune démarche n'est nécessaire : l'envoi du chèque est désormais automatique.

## Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et vous souhaitez le rénover ?

Bénéficiez jusqu'à 60 % de subventions sur vos travaux. Le programme « Habiter Mieux 68 » a été mis en place. Pour quels projets de travaux ? Un nouveau système de chauffage, une installation plus performante de production d'eau chaude, une isolation des combles, des murs extérieurs ou intérieurs de votre logement, le remplacement de vos fenêtres... La condition est d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et d'au moins 35 % pour les propriétaires bailleurs.

Renseignez-vous auprès de l'ADIL 68 – point rénovation  
Info service au 03.89.21.75.35. Mail : [contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)

Demande en ligne : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

Informations générales : [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

## Agence de l'eau Rhin-Meuse : Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Jusqu'au 2 mai 2019, vous êtes invités à donner votre avis sur les enjeux et les défis à relever pour préparer la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et la gestion des risques d'inondation.

Participez sur la plateforme de consultation à l'adresse : [consultation.eau-rhin-meuse.fr](http://consultation.eau-rhin-meuse.fr)

## Rappel Elections 2019

Nous rappelons que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ; en dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Rappel :

- Elections Européennes : le 26 mai 2019 pour élire les députés au Parlement Européen.
- Pourront voter aux Européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne qui résident en France et qui figurent sur la liste électorale.
- Les jeunes inscrits devront atteindre l'âge de 18 ans avant le 26 mai 2019 pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription pour participer aux élections européennes devront parvenir en mairie avant le 30 mars 2019. Dans le cadre de la mise en place du répertoire électoral unique en 2019, de nouvelles cartes électorales seront éditées et distribuées avant les élections courant mai 2019.

***Nous recherchons des bénévoles pour la tenue des bureaux de vote le 26/5. Merci de vous inscrire en mairie.***



## Noces d'Or, de Diamant...

Vous fêterez en 2019 vos Noces d'Or, de Diamant... Pour le cas où nos registres ne seraient pas complets (mariages dans d'autres communes), merci de bien vouloir vous signaler en mairie.



**Mairie de Burnhaupt-le-Bas**

25 rue Principale - 68520 BURNHAUPT-LE-BAS

<http://burnhaupt-le-bas.fr>

Tél. 03 89 48 70 61

FAX. 03 89 48 99 78

**Horaires d'ouverture :**

Lundi, de 10h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Judi, de 14h à 19h

Fermé le mardi, toute la journée et le jeudi matin



# Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Février 2019  
Page 3

## Expo COLLECTIONS



Par beau temps, baptêmes en Alpines

**MARS 2019**

**Samedi 16**  
**de 14 à 18 h**

**Dimanche 17**  
**de 10 à 17 h**



**Maison des  
Associations**  
**4 rue de l'Eglise**  
**Burnhaupt-le-Bas**

Organisée par la municipalité  
**Entrée libre**  
Buvette CARITAS



**Légos**  
**Burettes**  
**Lithographies**  
**Cartes postales**  
**Tracteurs anciens**  
**Véhicules de collection**  
**Berlinettes Alpine Renault**  
**Moulins à café**  
**Appareils photos et polaroids**  
**Horloges insolites**  
**Monnaies et médailles MDPA**  
**Maquettes agricoles 1/32ème**



## LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

### Un sursis pour la maternité de l'hôpital de THANN



La maternité de Thann est en sursis, cela est une preuve que la mobilisation du territoire paie et que le front commun des élus et des citoyens peut peser dans le débat de l'aménagement de notre territoire !

Les prochains mois vont être décisifs, d'autant plus qu'actuellement se décident les grandes lignes du projet de loi « MA SANTE 2022 ». Or, sous l'appellation « hôpital de proximité », notre hôpital se verrait dépourvu de la chirurgie et de l'obstétrique. Ce n'est pas satisfaisant ! Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone.

Le taux de fréquentation de l'hôpital va être un élément qui sera pris en compte dans les négociations avec le Groupement Hospitalier dont l'hôpital de Thann dépend, mais aussi auprès de l'Agence Régionale de Santé qui est en charge de l'organisation de l'offre de soins à l'échelle du Grand Est.

Il est donc important que les habitants du Pays Thur Doller aient connaissance de la palette des spécialités qui sont pratiquées à Thann, afin d'y aller en priorité !

Dermatologie, urologie, gynécologie, obstétrique, chirurgie vasculaire, traumatologie, chirurgie digestive, ophtalmologie, gastro-entérologie, diabéto-endocrinologie et chirurgie pédiatrique sont autant de domaines traités à Thann. Sans compter la polyclinique qui est en mesure d'accueillir toutes les urgences en journée.

Souvent, les permanences sont assurées par des médecins mulhousiens, alors pourquoi allonger les trajets ? Allons consulter à Thann !

**Nous bénéficions d'un hôpital de proximité avec du personnel compétent, sachons en faire usage et le pérenniser !**

Association REST (pour la REnaissance des Services hospitaliers Thannois)

Contact : [info@association-rest.org](mailto:info@association-rest.org)

Plus d'informations sur : [www.association-rest.org](http://www.association-rest.org)

### ASCBB : Association Sport et Culture de Burnhaupt-le-Bas

L'ASCBB a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son site internet :

<https://associationascbb.wixsite.com/ascbb>

Le nouveau président est M. Jean-Luc COQUIBUS

Tél : 07.68.32.12.79

Email : [coquibus.jl.ascbb@gmail.com](mailto:coquibus.jl.ascbb@gmail.com)

### Association de pêche :

Vente des cartes de pêche auprès de M. Dominique WELSCH, 8 rue des Prés à Burnhaupt-le-Bas les 23, 24 et 25 février de 9 à 11 h.

Renseignements : tél. :06.88.02.53.22 ou par mail :

[Domi.welsch@gmail.com](mailto:Domi.welsch@gmail.com)

### ECRIN :

Le dimanche 7 avril à 17h, l'association ECRIN accueille le groupe vocal des Tinoniers de THANN à la chapelle Saint Wendelin.

Grâce à un programme très varié, ce concert de Printemps vous fera voyager



Entrée libre.

### Opération « Tulipes à Cœur » 28 février – 1<sup>er</sup> et 2 mars 2019

La 30ème édition de l'Opération "Tulipes à Cœur" est organisée par l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT). Cette opération permet de financer les travaux de recherche qui portent essentiellement sur les cellules souches adultes, d'abord utilisées pour le traitement des leucémies et de certains cancers, et pour la réparation de la lésion cardiaque du cœur après infarctus du myocarde sévère. Les applications thérapeutiques des recherches bénéficient en priorité aux malades de notre région.

Votre Maire,  
Alain GRIENEISEN

**Mairie de Burnhaupt-le-Bas**

25 rue Principale - 68520 BURNHAUPT-LE-BAS

<http://burnhaupt-le-bas.fr>

Tél. 03 89 48 70 61

FAX. 03 89 48 99 78



**Horaires d'ouverture :**

Lundi, de 10h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi, de 14h à 19h

Fermé le mardi, toute la journée et le jeudi matin